



FILIERE DES METIERS D'ART CONCOURS 2017-2018 ET AFFECTATIONS.

Chers collègues, vous trouverez ci-dessous les éléments des derniers échanges avec le ministère consacrés à la filière des métiers d'art.

Étaient présents pour la CGT : Thierry Choquet, Cérile Fauchoux.

Affectations concours :

Techniciens d'art :

Tout se déroule sans trop d'encombres, les encadreurs doreurs ont été affectés au 1^{er} novembre (Versailles et Louvre), un ébéniste sera affecté au Louvre le 1^{er} janvier au lieu du 1^{er} décembre suite à un problème de calage entre les services. Les deux restaurateurs de parchemins sur liste complémentaire seront affectés au 1^{er} janvier à la BNF.

Bienvenus à nos nouveaux collègues, dont certains ont été apprentis et donc formés au sein des établissements du ministère.

Chef de travaux d'art :

Les quinze céramistes seront affectés en janvier (Sèvres), tout comme les quatre bois contemporains sur liste principale interne et externe (Mobilier national, ENSA Nancy et Versailles) et le contemporain bois interne sur liste complémentaire (Mobilier national).

Contemporain textile : les sept agents seront affectés au 1^{er} février au mieux, même s'ils devaient être affectés en janvier (donc un mois de perte de salaire...). Nous ne remercions pas la direction du Mobilier National pour ce couac organisé, qui pour le coup a généré une tension inutile.

Restauration conservation papier : affectation des cinq agents sur liste principale en février ou mars. Comme d'habitude, la BNF tarde à envoyer les fiches de postes. Là encore on ne les remercie pas d'organiser le blocage des carrières des agents.

La première sur liste complémentaire pourrait être nommée aussi (à valider), tandis que pour l'instant les quatre suivants sont bloqués. En effet, la BNF s'illustre encore mal, et ne souhaite pas la nomination des suivants.

Nous avons rappelé l'engagement du ministère de nommer tous les agents sur liste complémentaire des concours internes, ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Nous ne céderons rien, les engagements doivent être tenus. Les syndicats CGT de site (BNF, Archives Nationales et Louvre) seront sollicités afin d'appuyer localement notre demande légitime.

La nomination de ces 37 agents permettra la nomination de 6 autres agents par voie de promotion en CAP.

Concours 2018 :

Techniciens d'art :

Photographe interne et externe et prototype métal externe : ça coince encore à la fonction

publique et reporte encore le concours, qui aura lieu vraisemblablement à la fin du premier semestre 2018.

Végétaux interne et externe et artiste teinturier externe : seront organisés à la même période que les deux spécialités ci avant en interne et externe.

Le nombre de postes sera déterminé prochainement. Pour rappel il est obligatoire d'organiser au moins 40 % en concours interne pour le passage de C en B.

D'autres concours seront organisés au deuxième semestre, des besoins sont déjà connus en ébéniste, menuisier en sièges, prototype bois, tapissier garniture, liciers et céramistes en fonction des sorties de centre de formation, le tout en externe.

Nous avons rappelé la nécessité d'organiser des concours internes afin de ne pas encore bloquer les carrières des collègues en fontainiers d'art, argentiers d'art et lingères d'art. Les textes doivent être complétés afin que ce soit effectif. Nous poussons mais cela tarde.

Chef de travaux d'art :

Nous avons là aussi insisté afin de relancer le processus sur la présentation des collections, car de nombreux besoins sont connus au Louvre, CNAP et Mobilier national. Un concours pourrait s'ouvrir fin 2018.

Adjoint technique :

Végétaux et IMOAD : là aussi de nombreux besoins en raison des départs effectifs et prévus. Mais rien d'organisé en 2018 en raison de la charge importante du bureau chargé d'organiser les concours.

Concours Sauvadet :C

La deuxième vague d'intégration des contractuels est lancée en catégorie A, B et C.

Nous rencontrerons de nouveau le ministère sur ces sujets, car le recrutement et les concours sont essentiels pour la vie de nos services, l'exécution des missions, la préservation des conditions de travail, les évolutions de carrière et de salaire !

Taux de promotion pour 2018, 2019 et 2020 :

Les négociations sont en cours et nous avons demandé l'augmentation des taux de promotions des agents de la filière. Nous attendons les arbitrages. Nous vous tiendrons informés.

A bientôt, la délégation CGT métiers d'art.

Avec la CGT culture métiers d'art, depuis 2013, c'est une augmentation importante de nos primes, plus de 250 postes ouverts à concours en interne et externe (dont 70 postes en chef de travaux d'art), un nouveau statut de chef de travaux d'art valorisé. Une filière vivante avec des unités de travail bien plus opérationnelles !

Ensemble continuons ce combat afin de faire vivre des savoir faire rares et indispensables !